

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04611 Numéro SIREN : 752 527 986 Nom ou dénomination : A2JVL

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2019 sous le numéro de dépôt 3286

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2JVL SASU**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **51, avenue de la république 93110 ROSNY SOUS BOIS**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **7 5 2 5 2 7 9 8 6 0 0 0 1 8**Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122016		N-1 31122015	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6	669	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 000	1000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	6	1 669	1000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	103 633	103 027	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	28 154	742	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	131 787	103 769		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	6	133 456	104 769	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500)			DA	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	30 132	(15 093)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(14 100)	(15 039)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(43 732)	(29 632)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		45
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 560	17 728
	Dettes fiscales et sociales			DY	48 825	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	123 803	116 628
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	177 188	134 401	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	133 456	104 769	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	177 188	134 401	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2JVL SASU								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	41 667	FK		FL	41 667		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	11 814	12 737	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 081	2 302	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 901	15 039	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	27 766	(15 039)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 766	(15 039)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	41 866		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	41 667		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	55 767	15 039	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(14 100)	(15 039)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		674	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP		674	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	1 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ	1 000	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ		674		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML			
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	674	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	674	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 000	ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 000	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 674	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

J. J.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU										Neant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	6	QN		QO	6					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV	6	QW		QX	6					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP	6	ØQ		ØR	6					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2JVL SASU**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX								
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 133	1 133						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC	102 500	102 500						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS								
TOTAUX			VT	103 363	VU	103 363	VV				
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	4 560	4 560						
		Personnel et comptes rattachés	8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	41 866	41 866							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 959	6 959							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	123 205	123 205						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	598	598						
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	177 188	VZ	177 188					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		122 205		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

A2JVL**Société par actions simplifiée****Au capital social de 500 €****Siège social : 51, avenue de République
93110 RONY SOUS BOIS****752 527 986 R.C.S. BOBIGNY****ANNEXE COMPTABLE**

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le montant total est de 132 456 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le montant total est de 55 767 € dégageant une perte nette comptable de 14 100 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

*Copie certifiée conforme
Le Président*



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01.01.2016 AU 31.12 2016	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		NOTE N°	TABLEAU N°	N/S	N/A
1	CHAPITRE 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	X			
2	CHAPITRE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	1. Principes comptables mis en oeuvre.....	2.1			
	2. Méthodes d'évaluation.....	2.2			
	3. Calcul des amortissements et des provisions.....	2.3			
	4. Changements de méthode.....				
	5. Dérogations aux principes comptables.....				X
	6. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.....				X
	CHAPITRE 3 : NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT				
3	Etat de l'actif immobilisé.....		3		
4	Etat des amortissements.....		4		
5	Etat des provisions.....		5.		
6	Etat des échéances des créances et des dettes.....		6		
7	Informations et commentaires sur :				
	1. Eléments relevant de plusieurs portes du bilan.....				X
	2. Entreprises liées.....				X
	3. Réévaluation.....				X
	4. Frais d'établissement.....				X
	5. Frais de recherche appliquée et de développement.....				X
	6. Concessions, brevets, licences, marques.....				X
	7. Fonds commercial.....	7.7			X
	8. Intérêts immobilisés.....				
	9. Intérêts sur éléments de l'actif.....				X
	10. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant.....				X
	11. Ecart de conversion.....				X
	12. Produits à recevoir.....		7.12		
	13. Charges à payer.....		7.13		
	14. Charges et produits constatés d'avance.....		7.14		
	15. Charges à répartir sur plusieurs exercices.....				X
	16. Composition du capital social.....		7.16		
	17. Parts bénéficiaires.....				
	18. Obligations convertibles.....				X
	19. Ventilation du chiffre d'affaires.....				X
	20. Ventilation de l'impôt société.....				X

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01.01.2016 AU 31.12 2016	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
8	CHAPITRE 4 : AUTRES INFORMATIONS	NOTE N°	TABLEAU N°	N/S	N/A
	1. Engagements reçus et donnés.....	8.1.			
	2. Dettes garanties par des sûretés réelles.....				x
	3. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....				x
	4. Accroissement, allègement de la dette future d'impôt...				x
	5. Rémunération des dirigeants.....	8.5.			x
	6. Effectif moyen.....	8.6.			x
	7. Engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.....	8.7.			
	8....Engagements en matière de crédit-bail.....	8.8.			
	9. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....				x
	10. Tableau et liste des filiales et participations.....	8.10.			

CHAPITRE I

NOTE N° 1.1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Succédant à une perte nette comptable de 2 701 € au 31 décembre 2015, la SSCV 3 rue des Mares a dégagé un bénéfice net comptable de 296 337 € au 31 décembre 2016.

Après réintégration fiscale d'une somme de 149 954 € représentant 50 % du résultat fiscal de la SCCV 3, rue des Mares, A2JVL a dégagé un résultat fiscal de 146 563 € générant un impôt sur les bénéfices de 41 866€, après prise en compte des déficits fiscalement reportables (31 472).

CHAPITRE II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE - ELEMENT N° 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES MISES EN OEUVRE

NOTE N° 2.1 : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

1° Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 Relatif au Plan Comptable Général. Le règlement de ANC a été homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal officiel de la République française du 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, suivant les hypothèses de base suivantes :

- Image fidèle du patrimoine
- Comparabilité.
- Régularité et sincérité.
- Prudence.
- Importance relative.
- Principe de non-compensation
- Permanence des méthodes d'évaluation et continuité d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Toute dérogation aux principes généraux et aux hypothèses de base est exposée au Chapitre 2, paragraphes 5 et 6.

2° Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire et suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général énoncés ci-avant.

Les particularités éventuelles sont exposées dans les notes sur le bilan et le compte de résultat.

NOTE N° 2.2 : METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Il n'a été procédé à aucune actualisation des immobilisations financières, les comptes enregistrant des coûts et non des valeurs.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles répondant aux conditions de définition et de comptabilisation définies aux articles 211-5 et 212-1 et suivants du Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 sont évaluées, conformément aux dispositions des articles 213-1, 213-22 et suivants à leur prix d'achat, net de toutes remises, augmenté de tous les coûts directement attribuables à la préparation de ces actifs en vue de leur utilisation envisagée.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles répondant aux conditions de définition et de comptabilisation définies aux articles 211-6 et 212-1 et suivants du Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 sont évaluées, conformément aux dispositions des articles 213-1, 213-8 et suivants à leur prix d'achat, net de toutes remises, augmenté de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Aucune immobilisation ne requérant une valorisation en composants, aucune modification n'a été apportée tant à la valeur brute ni à la durée qu'aux taux d'amortissement appliqués aux immobilisations inscrites à l'actif de l'entreprise.

La société a procédé au cours de l'exercice clos à un achat de matériel informatique pour un montant hors taxes de 674 €.

2.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A la clôture de chaque exercice social, une comparaison est effectuée « titre » par « titre » entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine de la société et la valeur d'inventaire.

Dans l'hypothèse d'une moins-value, celle-ci est constatée sous forme de dépréciation.

Au 31 décembre 2016, les titres de participation détenus dans la SCCV 3, rue des Mares ne dégagent aucune moins-value nécessitant la constitution d'une provision pour dépréciation.

2.2.4. Valeurs d'exploitation

1° Valorisation

Il n'existe aucune valeur d'exploitation à la clôture de l'exercice.

2° Dépréciation

En l'absence de valeurs d'exploitation, il n'est procédé à aucune dépréciation.

2.2.5. Créances

1° Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2° Dépréciation

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision pour dépréciation.

En l'absence de créances clients dues au 31 décembre 2016, aucune provision pour dépréciation des comptes clients n'a été constituée à la clôture de l'exercice.

2.2.6. Valeurs mobilières de placement

1° Valorisation

L'évaluation des titres de placement est effectuée dans les mêmes conditions que celles prévues aux articles 221-1, 221-2, 221-6 et 221-7 pour les titres immobilisés.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1, les plus-values et moins-values de cession des titres de placement sont comptabilisées selon le cas, en produit ou en charge.

2° Dépréciation

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision pour dépréciation des titres lorsqu'il est constaté à la clôture de l'exercice une moins-value comptable, égale à la différence existant entre le prix de revient des titres de placement et leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

En l'absence de valeurs mobilières de placement, aucune provision pour dépréciation n'a été constituée à la clôture de l'exercice.

NOTE N° 2.3 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

2.3.1. Amortissement des immobilisations incorporelles

En l'absence d'immobilisations incorporelles inscrites à l'actif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucun amortissement n'est pratiqué.

2.3.2. Amortissement des immobilisations corporelles

L'acquisition de matériel informatique au cours de l'exercice clos a donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement de 6 € au 31 décembre 2016.

2.3.3. Dépréciation des immobilisations financières

Les titres de la « SCCV de la rue des 3 Mares » inscrits à l'actif du bilan ne requièrent pas la constatation d'une provision pour dépréciation sur titres de participation au 31 décembre 2016.

Les taux d'amortissement pratiqués sur les immobilisations corporelles sont les suivants :

	Durée
- Agencements – Installations	L. 3 à 8 ans
- Matériel informatique et de bureau	L. et D 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau.....	8 à 10 ans

2.3.4. Provisions

Les règles de constitution et les méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Image fidèle du patrimoine
- Comparabilité.
- Régularité et sincérité.
- Prudence.
- Importance relative.
- Principe de non-compensation
- Permanence des méthodes d'évaluation et continuité d'exploitation.

CHAPITRE III - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE - ELEMENT N° 3 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(voir annexe page 10)

ANNEXE - ELEMENT N° 4 : ETAT DES AMORTISSEMENTS

(voir annexe page 11)

ANNEXE - ELEMENT N° 5 : ETAT DES PROVISIONS

(voir annexe page 12)

ANNEXE - ELEMENT N° 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(voir annexe page 13)

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agencements, aménagements Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			674
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	1 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000		
TOTAL GENERAL	1 000		674

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agencements Installations techn., matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			674	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			674	
Participations évaluées par mise équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			1 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 000	
TOTAL GENERAL			1 674	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales, agencements				
Matériel de transport		6		6
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6		6
TOTAL GENERAL		6		6

<i>Ventilation des dotations</i>	<i>Linéaires</i>	<i>Dégressifs</i>	<i>Exceptionnels</i>	<i>Dotations dérogat.</i>	<i>Reprises dérogat.</i>
FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport	6				
Matériel bureau et informatique					
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES	6				
TOTAL GENERAL	6				

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 133	1 133	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	102 500	102 500	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	103 363	103 363	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 560	4 560		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	41 866	41 866		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 959	6 959		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	123 205	123 705		
Autres dettes	598	598		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	177 188	177 188		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	122 205			

ANNEXE - ELEMENT N° 7-7 : FONDS COMMERCIAL

Aucun fonds de commerce n'a été acquis depuis la constitution de la société.

ANNEXE - ELEMENT N° 7-12° : PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	MONTANT
- Créances rattachées à des participations.....	-
- Autres immobilisations financières.....	-
- Créances clients et comptes rattachés.....	-
- Autres créances.....	-
TOTAL.....	- =====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-13° : CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
- Emprunts obligataires Convertibles.....	-
- Autres emprunts obligataires.....	-
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	-
- Emprunts et dettes financières divers.....	-4 560
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	-
- Dettes fiscales et sociales.....	-
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-
- Autres dettes.....	-
TOTAL.....	4 560 =====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-14° : CHARGES ET PRODUITS
CONSTATES D'AVANCE

1° **Charges constatées d'avance** Néant

TOTAL..... **Néant**
=====

2° **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance..... -

TOTAL..... NEANT
=====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-16° : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	50	10 €
2- Actions émises pendant l'exercice	-	- €
3- Actions composant le capital social en fin d'exercice	50	10 €

CHAPITRE IV – AUTRE S INFORMATIONS

ANNEXE - ELEMENT 8

NOTE N° 1 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT DE GARANTIE

I - Engagements donnés

- 1.1 Effets escomptés non échus.....
- 1.2 Avals et cautions.....
- 1.3 Sûretés réelles consenties pour un tiers.....
(nantissement du fonds de commerce).....
- 1.4Autres..... (Voir tableau page 47, 8.1.)

ANNEXE - ELEMENT 8.1. CREDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL				BILAN INCLUANT LES IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL			
Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements		Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
		de (2) l'exercice	cumulées (2)				
- Terrains.....							
- Constructions.....							
- Installations techniques, matériel et outillage.....							
- Autres immobilisations corporelles.....		N	E	A	N	T	
- Immobilisations en cours.....							
TOTAUX.....							

Postes du bilan	REDEVANCES PAYES		REDEVANCES RESTANT A PAYER				PRIX D'ACHAT RESIDUEL
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
- Terrains.....							
- Constructions.....							
- Installations techniques, matériel et outillage.....							
- Autres immobilisations corporelles.....		N	E	A	N	T	
- Immobilisations en cours.....							
TOTAUX.....							

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

ANNEXE - ELEMENT 8

NOTE N° 2 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

TOTAL.....	NEANT
------------	--

NOTE N° 5 : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'information du montant conduirait à donner le montant individuel de la rémunération des dirigeants.

NOTE N° 6 : EFFECTIF MOYEN

	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
. Cadres (Hors dirigeant).....	0	0

A2VJL

Société par Actions Simplifiée
Capital social : 500 €

Siège social : 51, avenue de la République
93110 ROSNY SOUS BOIS

752 527 986 R.C.S. BOBIGNY

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 30 JUIN 2017
PORTANT SUR L'APPROBATION
DES COMPTES ANNUELS

L'an deux mille dix-sept
Le vendredi 30 juin à 18 heures.

Monsieur Jean PIA, domicilié 51, avenue de la République à 93110 ROSNY SOUS BOIS, actionnaire unique et président de la société **A2JVL**, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 500 €, divisé en 50 parts de 10 € chacune,

Après avoir indiqué ci-après l'ordre du jour sur lequel il est appelé à se prononcer :

- Rapport de gestion du président ;
- Approbation des comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2016, et affectation du résultat ;
- Rapport spécial du président sur les conventions de l'article L. 227-10, alinéa 1 conformément aux dispositions de l'article L. 227-10, alinéa 2 du Code de Commerce, et approbation de ces conventions ;
- Quitus au président ;
- Fixation de la rémunération du président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

A pris les décisions suivantes :

Première Résolution

L'actionnaire unique, président, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'il les a arrêtés ainsi les opérations traduites dans ces comptes et

.../...

J.P.

résumées dans son rapport de gestion, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte nette comptable de 14 100,23 € après prise en charge d'un impôt sur les bénéfices de 41 866 € dû au résultat fiscal de 299 908 € réalisé par la SCCV 3, rue de Mares au titre de son exercice clos le 31 décembre 2016, étant rappelé que A2JVL détient 50 % du capital social

Deuxième Résolution

L'actionnaire unique, président, décide :

D'affecter la **perte nette comptable** de l'exercice 2016 de **14 100,33 €** au compte de « Report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 44 231,96 € après affectation.

Troisième Résolution

Conformément à la loi (article 243 bis du C.G.I.), l'actionnaire unique, président, précise qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux clos avant le 1er janvier 2016.

De plus, aucun acompte sur dividendes n'a été ni versé ni décidé depuis le 1^{er} janvier 2017 à ce jour.

Quatrième Résolution

Il déclare, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'il n'existe au titre de l'exercice clos aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cinquième Résolution

L'actionnaire unique, président, déclare qu'au cours de l'exercice il n'a pas passé avec la société aucune convention de la nature de celles visées à l'article L. 227-10, alinéa 1 du code de commerce.

Un avenant a été passé avec la SCI LUVI le 2 janvier 2016 pour passer le loyer mensuel de 453 € à un loyer trimestriel de même montant, soit un loyer annuel de 1 812 €.

A ce titre, la société a comptabilisé en charges d'exploitation une somme de 1 812 € à laquelle il convient d'ajouter la taxe foncière contractuellement prévue, soit 1 869 € hors taxes sur les ordures ménagères.

Sixième Résolution

Le président, associé unique, déclare qu'il n'a pas perçu de rémunération au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les présentes décisions seront répertoriées dans le registre tenu à cet effet.

L'actionnaire unique

* *
*

Copie certifiée conforme à l'original

le Président

